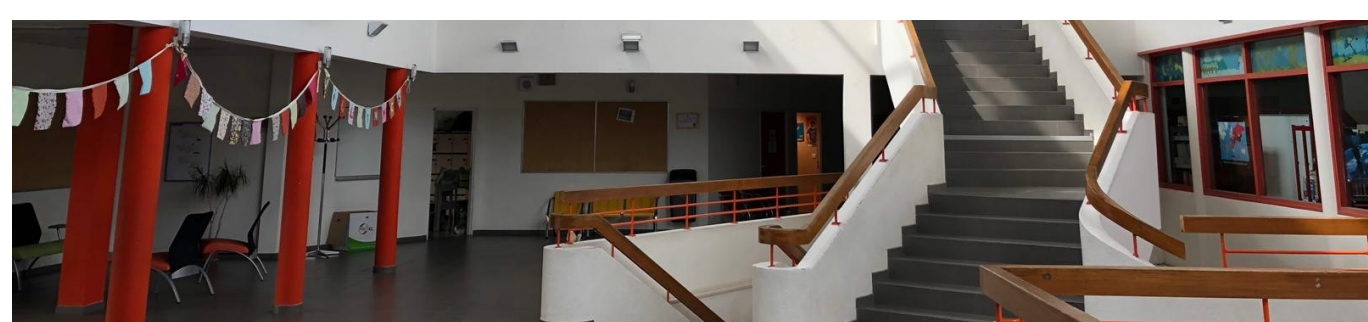




Collège Jules Ferry, Fécamp

E3C, où en sommes nous ?

Le SNPDEN a été reçu en audience par la DGESCO sur la question de la mise en place des E3C. En préambule, le nouveau Directeur général nous a fait savoir l'importance qu'il accorde aux avis que nous exprimons. Le SNPDEN partage son souhait que ceux-ci, à l'issue de tous les arbitrages, soient effectivement pris en compte dans la note de cadrage finalisée ! [Lire la suite \(adhérents\)](#)

Mutations 2020, c'est parti !

Voici le moment que beaucoup attendaient... l'ouverture du serveur des mutations ! Quels postes seront vacants ou susceptibles de l'être ? Comment vais-je formuler mes vœux ? Vœux larges ou spécifiques ? Dans quel ordre ? Combien ? Toutes ces questions tournent sans doute en boucle dans votre tête ! Pas de panique, les commissaires académiques et nationaux sont là pour vous aider. **Quelques petits conseils et rappels ...** [Lire la suite \(réservé aux adhérents\)](#)



Procédures disciplinaires

Le [décret du 30 août 2019](#) concernant les procédures disciplinaires porte sur :

- les modalités de convocation : si l'élève ou son représentant légal est toujours convoqué par pli recommandé ou remis en main propre contre signature, les membres du conseil discipline seront convoqués par tout moyen, y compris par courrier électronique ;
- le délai à l'issue duquel l'instance peut se réunir est réduit de huit à cinq jours.
- le délai dont dispose l'élève pour présenter sa défense oralement ou par écrit, ou en se faisant assister par une personne de son choix, passe de trois jours à au moins deux jours ouvrables.

De plus, lorsque l'élève a été définitivement exclu, l'autorité académique peut l'inscrire d'office, et dans la limite d'une année scolaire, dans une classe relais. Enfin, ce décret impose de présenter un bilan des sanctions disciplinaires rendues et des suites données par le chef d'établissement aux demandes écrites de saisine du conseil de discipline.

Organisation territoriale

Représenté par Pascal Bolloré, secrétaire général adjoint, le SNPDEN - seul syndicat de personnels de direction présent - participait au sein de la délégation UNSA-Education à une réunion animée par la secrétaire générale du ministère sur le projet de décret relatif à « l'organisation des services déconcentrés des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ». Texte qui sera présenté lors du prochain Comité technique ministériel. [Lire la suite](#)

Enquête TVP

Voici une [rapide enquête](#) pour avoir un point d'étape sur la Transformation de la Voie Professionnelle. Les résultats, qui vous seront communiqués ultérieurement, permettront de faire un retour au Comité ministériel du suivi de la TVP au sein duquel les élus de la fédération UNSA-Education et l'un des membres de l'ESN du SNPDEN siègent. Ces retours du terrain, au plus près de nos problématiques quotidiennes, permettront d'aborder en comité les leviers et les freins de la réforme. Vos contributions sont donc importantes.

Lundi 30 septembre

- Présentation de la plateforme Manag'Educ au siège
- Réunion AEFE sur l'organisation du fonctionnement de la section Hors de France

Mardi 1^{er} octobre

- Audience fédérale MEN-MESRI : Évaluation des établissements
- Table ronde Sénat : proposition de loi tendant à assurer la neutralité religieuse des personnes concourant au service public de l'éducation
- Rencontre des lauréats concours / Présentation du SNPDEN à l'IH2EF

Mercredi 2 octobre

- Formation juridique du SNPDEN : 1er stage Niveau 1 au collège la Grange aux Belles
- Commission Vie Fédérale UNSA Education
- Observatoire de la presse lycéenne

Judi 3 octobre

- Formation juridique du SNPDEN : 1er stage Niveau 1 au collège la Grange aux Belles
- CAPN: formation disciplinaire
- Comité technique ministériel de l'Éducation nationale

Vendredi 4 octobre

- Réunion à la DGESCO sur les E3C

agenda de l'ESN

Actualités



Atteintes à la laïcité dans les établissements

A l'occasion du séminaire des coordonnateurs des équipes académiques « Valeurs de la République » du 24 septembre, le ministre de l'Éducation nationale a dévoilé les derniers chiffres 2019 des atteintes à la laïcité dans les établissements. Ainsi, entre avril et juillet, environ 900 cas ont été signalés, dont 660 traités directement dans les établissements concernés et 240 ayant nécessité l'intervention d'une équipe académique. [Lire la suite](#)



« L'école et le sport : une ambition à concrétiser »

C'est le titre du rapport de la Cour des comptes rendu public le 12 septembre et pour lequel le SNPDEN avait été auditionné au mois de mai. Un rapport qui déplore une nouvelle fois la trop grande distance entre le sport scolaire et le monde sportif et formule une série de recommandations pour y remédier et revitaliser l'organisation du sport scolaire et l'EPS. [Lire la suite](#)



Textes signalés

Au BO 35 : [circulaire](#) 2019-133 du 29 septembre détaillant le schéma directeur 2019/2022 de la formation continue des personnels de l'Éducation nationale... [Et aussi...](#)

À PROPOS DU SNPDEN — Le syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale, SNPDEN-UNSA. Principaux et principaux adjoints des collèges, proviseurs et proviseurs adjoints des lycées et lycées professionnels, EREA, ERPD, enseignement secondaire et supérieur.

21 rue Béranger, 75003 Paris - courrier électronique siege@snpden.net - site Internet www.snpden.net - téléphone 01 49 96 66 66 - Fax 01 49 96 66 69

